



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale

Note du Secrétaire général

1. Le présent document a été établi conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, telle qu'elle figure au paragraphe 17 a) de l'annexe II à la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1971.

2. Les documents suivants, relatifs à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, paraîtront aux dates ci-après :

Liste préliminaire annotée	15 juin 2001
Ordre du jour provisoire*	13 juillet 2001
Liste supplémentaire	22 août 2001
Mémoire présenté par le Secrétaire général au Bureau . . .	10 septembre 2001

3. La cinquante-sixième session s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 11 septembre 2001, à 15 heures.

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Finlande (art. 30 du Règlement intérieur).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (art. 62).
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale (art. 28) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (art. 31).

* L'ordre du jour provisoire tiendra compte des résolutions et décisions que l'Assemblée générale pourrait encore adopter lors de sa cinquante-cinquième session.

5. Élection des bureaux des grandes commissions (art. 31).
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (art. 31).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (art. 49).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (art. 21).
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (art. 13 a) et 48; résolution 47/120 B du 20 septembre 1993)¹.
11. Rapport du Conseil de sécurité [art. 13 b)]¹.
12. Rapport du Conseil économique et social (art. 13 b); résolution 53/201 du 15 décembre 1998 et décision 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982).
13. Rapport de la Cour internationale de Justice [art. 13 b)].
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique [art. 13 b)]¹.
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (art. 142; décision 55/305 du 10 octobre 2000);
 - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (art. 145; décisions 55/306 A du 12 octobre 2000 et 55/306 B du 14 novembre 2000).
16. Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (art. 141; résolution 51/200 du 17 décembre 1996).
17. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - a) Élection des membres de la Commission du droit international (résolution 174 (II) du 21 novembre 1947 et décision 51/309 du 11 novembre 1996);
 - b) Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972 et décision 54/307 du 25 octobre 1999);
 - c) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976, et décision 55/307 de l'Assemblée générale, en date du 16 octobre 2000).
18. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations¹ :

¹ Cette question reste également inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session (décision 55/458 du 23 décembre 2000).

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (art. 155; décision 55/312 du 6 décembre 2000);
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions (art. 158; décisions 55/309 A du 16 octobre 2000 et 55/309 B du 6 décembre 2000);
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 55/313 du 6 décembre 2000);
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 55/314 du 6 décembre 2000);
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 55/315 du 6 décembre 2000);
 - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974 et décision 55/316 du 6 décembre 2000);
 - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976 et décision 54/321 du 10 mai 2000);
 - h) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décision 55/318 du 19 décembre 2000).
19. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 55/141 à 55/147 et décision 55/427 du 8 décembre 2000).
 20. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (art. 136)¹.
 21. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolution 55/175 du 19 décembre 2000)¹ :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (résolutions 55/163 et 55/164 du 14 décembre 2000)¹;
 - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions (résolutions 54/96 C du 8 décembre 1999, 54/96 E du 15 décembre 1999, 54/96 J du 17 décembre 1999, 55/45 du 27 novembre 2000, 55/166 et 55/168 à 55/172 du 14 décembre 2000, 55/176 du 19 décembre 2000, 55/240 du 26 janvier 2001 et 55/241 du 14 février 2001)¹;
 - c) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (résolution 54/97 du 8 décembre 1999);

- d) Participation de volontaires, les « Casques blancs », aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies (résolution 54/98 du 8 décembre 1999);
 - e) Assistance au peuple palestinien (résolution 55/173 du 14 décembre 2000);
 - f) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (résolution 55/174 B du 19 décembre 2000).
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (résolution 54/8 du 25 octobre 1999).
 23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la francophonie (résolution 54/25 du 15 novembre 1999).
 24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe (résolution 55/3 du 20 octobre 2000).
 25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 55/9 du 30 octobre 2000).
 26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 55/10 du 30 octobre 2000).
 27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (résolution 55/19 du 8 novembre 2000)¹.
 28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États d'Afrique centrale (résolution 55/22 du 10 novembre 2000).
 29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (résolution 55/42 du 21 novembre 2000).
 30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (résolution 55/179 du 19 décembre 2000).
 31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 55/218 du 21 décembre 2000).
 32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (décision 55/408 du 27 octobre 2000).
 33. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques².

² Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session (décision 55/458 du 23 décembre 2000). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-cinquième session.

34. Examen et évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (résolutions 46/151 du 18 décembre 1991, 51/32 du 6 décembre 1996, 53/90 du 7 décembre 1998, 54/234 du 22 décembre 1999 et 55/216 du 21 décembre 2000).
35. Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (résolution 54/34 du 24 novembre 1999).
36. Examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine et du syndrome d'immunodéficience acquise sous tous ses aspects (résolution 55/13 du 3 novembre 2000)¹.
37. Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (résolution 55/23 du 13 novembre 2000).
38. Suite à donner aux résultats de la session extraordinaire consacrée aux enfants (résolution 55/26 du 20 novembre 2000).
39. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 55/46 du 29 novembre 2000).
40. Culture de paix (résolution 55/47 du 29 novembre 2000).
41. Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire (résolution 55/162 du 14 décembre 2000)¹.
42. Les océans et le droit de la mer :
 - a) Les océans et le droit de la mer (résolution 55/7 du 30 octobre 2000);
 - b) Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (résolution 54/32 du 24 novembre 1999).
43. Université pour la paix (résolution 54/29 du 18 novembre 1999).
44. Multilinguisme (résolution 54/64 du 6 décembre 1999).
45. Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine (résolution 54/190 du 17 décembre 1999).
46. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 55/20 du 9 novembre 2000).
47. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (résolution 55/43 du 27 novembre 2000).
48. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 55/49 du 29 novembre 2000).

49. Le rôle des diamants dans les conflits (résolution 55/56 du 1er décembre 2000)¹.
50. Assistance à l'action antimines (résolution 55/120 du 6 décembre 2000).
51. Vers des partenariats mondiaux (résolution 55/215 du 21 décembre 2000).
52. La situation en Bosnie-Herzégovine (résolution 55/24 du 14 novembre 2000)¹.
53. Question de Palestine (résolutions 55/52 à 55/55 du 1er décembre 2000)¹.
54. La situation au Moyen-Orient (résolutions 55/50 et 55/51 du 1er décembre 2000)¹.
55. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (résolution 55/174 A du 19 décembre 2000)¹.
56. La situation en Amérique centrale : moyens d'établir une paix ferme et durable et progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolutions 55/177 et 55/178 du 19 décembre 2000)¹.
57. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 55/411 du 20 novembre 2000).
58. La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance (décision 55/435 du 19 décembre 2000).
59. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti³.
60. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (résolution 55/217 du 21 décembre 2000)¹.
61. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes².
62. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 827 (1993) du Conseil de sécurité en date du 25 mai 1993 et décision 55/413 de l'Assemblée générale en date du 20 novembre 2000).
63. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité en date du 8 novembre 1994 et décision 55/412 de l'Assemblée générale en date du 20 novembre 2000).

³ Cette question, qui n'a pas encore été examinée par l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (décision 55/458 du 23 décembre 2000). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-cinquième session.

64. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 55/430 du 14 décembre 2000).
65. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 55/431 du 14 décembre 2000).
66. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït (décision 55/432 du 14 décembre 2000).
67. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 55/433 du 14 décembre 2000).
68. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 55/434 du 14 décembre 2000).
69. Question de l'île comorienne de Mayotte (décision 55/402 du 11 septembre 2000).
70. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions³.
71. Renforcement du système des Nations Unies².
72. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale³.
73. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes³.
74. Question de Chypre³.
75. Agression armée contre la République démocratique du Congo³.
76. Réduction des budgets militaires :
 - a) Réduction des budgets militaires (résolution 35/142 B du 12 décembre 1980);
 - b) Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (résolution 54/43 du 1er décembre 1999).
77. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (résolution 54/46 du 1er décembre 1999).
78. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution 54/47 du 1er décembre 1999).
79. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (résolution 54/48 du 1er décembre 1999).
80. Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est (résolution 55/27 du 20 novembre 2000).

81. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (résolution 55/28 du 20 novembre 2000).
82. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (résolution 55/29 du 20 novembre 2000).
83. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 55/30 du 20 novembre 2000).
84. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 55/31 du 20 novembre 2000).
85. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 55/32 du 20 novembre 2000).
86. Désarmement général et complet¹:
 - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C du 30 novembre 1987;
 - b) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol (résolution 44/116 O du 15 décembre 1989);
 - c) Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 54/54 C du 1er décembre 1999);
 - d) Missiles (résolution 55/33 A du 20 novembre 2000);
 - e) Préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques (résolution 55/33 B du 20 novembre 2000);
 - f) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour (résolution 55/33 C du 20 novembre 2000);
 - g) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères (résolution 55/33 F du 20 novembre 2000);
 - h) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement (résolution 55/33 G du 20 novembre 2000);
 - i) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 55/33 H du 20 novembre 2000);
 - j) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires (résolution 55/33 I du 20 novembre 2000);
 - k) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 55/33 K du 20 novembre 2000);
 - l) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 55/33 L du 20 novembre 2000);
 - m) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 55/33 M du 20 novembre 2000);

- n) Réduction du danger nucléaire (résolution 55/33 N du 20 novembre 2000);
 - o) Désarmement régional (résolution 55/33 O du 20 novembre 2000);
 - p) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 55/33 P du 20 novembre 2000);
 - q) Trafic d'armes légères (résolution 55/33 Q du 20 novembre 2000);
 - r) Désarmement nucléaire (résolution 55/33 T du 20 novembre 2000);
 - s) Transparence dans le domaine des armements (résolution 55/33 U du 20 novembre 2000);
 - t) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (résolution 55/33 V du 20 novembre 2000);
 - u) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (résolution 55/33 W du 20 novembre 2000);
 - v) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (résolution 55/33 X du 20 novembre 2000);
 - w) Armes légères (décision 55/415 du 20 novembre 2000).
87. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution 55/34 B du 20 novembre 2000);
 - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 55/34 D du 20 novembre 2000);
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 55/34 E du 20 novembre 2000);
 - d) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution 55/34 F du 20 novembre 2000);
 - e) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 55/34 G du 20 novembre 2000);
 - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution 55/34 H du 20 novembre 2000).
88. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
- a) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O du 20 décembre 1983);

- b) Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 55/35 A du 20 novembre 2000);
 - c) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 55/35 B du 20 novembre 2000);
 - d) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 55/35 C du 20 novembre 2000).
89. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution 55/36 du 20 novembre 2000).
 90. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 55/37 du 20 novembre 2000).
 91. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 55/38 du 20 novembre 2000).
 92. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (résolution 55/39 du 20 novembre 2000).
 93. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution 55/40 du 20 novembre 2000).
 94. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution 55/41 du 20 novembre 2000).
 95. Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération (décision 54/416 du 1er décembre 1999).
 96. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (décision 54/419 du 1er décembre 1999).
 97. Effets des rayonnements ionisants (résolution 55/121 du 8 décembre 2000).
 98. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 55/122 du 8 décembre 2000).
 99. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 55/126, 55/128 et 55/129 du 8 décembre 2000)¹.
 100. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 55/130 à 55/134 du 8 décembre 2000).
 101. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects².
 102. Questions relatives à l'information (résolutions 55/136 A et B du 8 décembre 2000).

103. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 55/137 du 8 décembre 2000).
104. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (résolution 55/138 et décision 55/426 du 8 décembre 2000).
105. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 55/139 du 8 décembre 2000).
106. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 55/140 du 8 décembre 2000).
107. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 55/402 du 11 septembre 2000).
108. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 54/199 et 54/200 du 22 décembre 1999 et 55/182 du 20 décembre 2000);
 - b) Système financier international et développement (résolution 55/186 du 20 décembre 2000);
 - c) Science et technique au service du développement (résolution 55/185 du 20 décembre 2000);
 - d) Crise de la dette extérieure et développement (résolution 55/184 du 20 décembre 2000).
109. Questions de politique sectorielle :
 - a) Les entreprises et le développement (résolutions 54/204 du 22 décembre 1999 et 55/188 du 20 décembre 2000);
 - b) Coopération pour le développement industriel (résolution 54/203 du 22 décembre 1999).
110. Développement durable et coopération économique internationale (résolutions 50/130 du 20 décembre 1995 et 53/24 du 10 novembre 1998)¹ :
 - a) Participation des femmes au développement (résolutions 42/178 du 11 décembre 1987 et 54/210 du 22 décembre 1999);
 - b) Mise en valeur des ressources humaines (résolution 54/211 du 22 décembre 1999);
 - c) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (résolutions 54/213 du 22 décembre 1999 et 55/193 du 20 décembre 2000)¹;
 - d) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale,

en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 55/190 du 20 décembre 2000).

111. Environnement et développement durable (résolutions 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, 39/229 du 18 décembre 1984, et 55/196 et 55/197 du 20 décembre 2000) :
 - a) Mise en oeuvre d'Action 21 et du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolutions 47/191 du 22 décembre 1992 et 55/199 du 20 décembre 2000, et résolution 2000/35 du Conseil économique et social en date du 18 octobre 2000);
 - b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (résolution 54/219 du 22 décembre 1999);
 - c) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution 55/204 du 20 décembre 2000);
 - d) Convention sur la diversité biologique (résolution 55/201 du 20 décembre 2000);
 - e) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolution 55/202 du 20 décembre 2000);
 - f) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (décision 55/443 du 20 décembre 2000);
 - g) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005 (résolution 55/205 du 20 décembre 2000).
112. Activités opérationnelles de développement (résolution 39/125 du 14 décembre 1984) :
 - a) Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolutions 35/81 du 5 décembre 1980 et 53/192 du 15 décembre 1998 et résolutions 2000/19 et 2000/20 du Conseil économique et social);
 - b) Coopération économique et technique entre pays en développement (résolutions 33/134 du 19 décembre 1978, 50/119 du 20 décembre 1995, 52/205 du 18 décembre 1997 et 54/226 et 54/227 du 22 décembre 1999).
113. Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui aborderait les questions liées aux migrations (résolution 54/212 du 22 décembre 1999).

114. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 55/209 du 22 décembre 2000).
115. Mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et décisions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire (résolutions 32/162 du 19 décembre 1977 et 55/195 du 20 décembre 2000).
116. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (résolution 55/210 du 20 décembre 2000).
117. Formation et recherche (résolution 55/208 du 20 décembre 2000)¹.
118. Mondialisation et interdépendance (résolution 55/212 du 20 décembre 2000).
119. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution 55/214 du 20 décembre 2000)¹.
120. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (résolution 55/213 du 20 décembre 2000).
121. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (résolutions 54/120 à 54/124 du 17 décembre 1999 et 55/57 du 4 décembre 2000, et décision 2000/268 du Conseil économique et social en date du 28 juillet 2000).
122. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (résolution 55/58 du 4 décembre 2000).
123. Prévention du crime et justice pénale (résolutions 55/61 à 55/64 du 4 décembre 2000)¹.
124. Contrôle international des drogues (résolutions 47/100 du 16 décembre 1992 et 55/65 du 4 décembre 2000).
125. Promotion de la femme (résolutions 34/180 du 18 décembre 1979, 39/125 du 14 décembre 1984, 54/133, 54/135 et 54/138 du 17 décembre 1999, 55/69 et 55/70 du 4 décembre 2000 et 55/219 du 23 décembre 2000).
126. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » (résolution 55/71 du 4 décembre 2000).
127. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950, 54/145 du 17 décembre 1999 et 55/77 du 4 décembre 2000).
128. Promotion et protection des droits de l'enfant (résolution 55/79 du 4 décembre 2000).

129. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 55/80 du 4 décembre 2000).
130. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (résolutions 53/132 du 9 décembre 1998 et 55/83 et 55/84 du 4 décembre 2000)¹.
131. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 55/85 et 55/86 du 4 décembre 2000).
132. Questions relatives aux droits de l'homme¹ :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, 54/157 du 17 décembre 1999 et 55/88 et 55/89 du 4 décembre 2000);
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 54/162 à 54/164, 54/167, 54/168, 54/173, 54/176 et 54/180 du 17 décembre 1999 et 55/91, 55/92, 55/94, 55/95, 55/97, 55/98, 55/101, 55/102, 55/104 et 55/107 à 55/110 du 4 décembre 2000);
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 55/112 à 55/119 du 4 décembre 2000)¹;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 du 20 décembre 1993);
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 du 20 décembre 1993).
133. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolution 55/220 du 23 décembre 2000)¹ :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
134. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 55/220, 55/221, 55/230 et 55/231 du 23 décembre 2000)¹.
135. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (résolutions 53/214 du 18 décembre 1998, 55/238 et 55/239 du 23 décembre 2000 et décisions 54/473 du 7 avril 2000 et 55/456 et 55/457 du 23 décembre 2000)¹.
136. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (résolutions 54/249 et 54/252 du 23 décembre 1999 et 55/231 et 55/233 du 23 décembre 2000).
137. Plan des conférences (résolution 55/222 du 23 décembre 2000)¹.
138. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 55/5 A du 26 octobre 2000 et 55/5 B à F du 23 décembre 2000)¹.

139. Gestion des ressources humaines (résolution 55/221 du 23 décembre 2000)¹.
140. Régime commun des Nations Unies (résolutions 53/209 du 18 décembre 1998 et 55/223 du 23 décembre 2000)¹.
141. Corps commun d'inspection (résolutions 54/16 du 29 octobre 1999 et 55/230 du 23 décembre 2000)¹.
142. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies³.
143. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne³.
144. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolution 55/229 du 23 décembre 2000 et décision 55/452 du 23 décembre 2000)¹.
145. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 55/225 du 23 décembre 2000)¹.
146. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolutions 55/220 et 55/226 du 23 décembre 2000)¹.
147. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage³;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (résolution 55/180 du 19 décembre 2000)¹.
148. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (résolution 55/227 du 23 décembre 2000)¹.
149. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (résolution 55/228 du 23 décembre 2000)¹.
150. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (résolution 55/237 du 23 décembre 2000)¹.
151. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola³.
152. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité³ :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
153. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental³.

154. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone³.
155. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental³.
156. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan³.
157. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies³.
158. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge³.
159. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies³.
160. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II³.
161. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique³.
162. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre³.
163. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie³.
164. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Haïti³.
165. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria³.
166. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda³.
167. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine³.
168. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile³.
169. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti³.
170. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine³.
171. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo³.
172. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (résolution 54/102 du 9 décembre 1999).
173. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (résolution 55/150 du 12 décembre 2000).
174. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-quatrième session (résolution 55/151 du 12 décembre 2000).

-
175. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-troisième session (résolution 55/152 du 12 décembre 2000).
 176. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 55/154 du 12 décembre 2000).
 177. Mise en place de la Cour pénale internationale (résolution 55/155 du 12 décembre 2000).
 178. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions 55/156 et 55/157 du 12 décembre 2000).
 179. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution 55/158 du 12 décembre 2000)¹.
 180. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (résolution 55/175 du 19 décembre 2000).
 181. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (décision 55/429 du 12 décembre 2000).
-